

<p>Objet OLE</p> <p style="text-align: center;">Inspection de l'éducation nationale Aix les Bains Adresse postale 2, rue Vaugelas 73100 Aix les Bains</p>	<p style="text-align: center;"><b>PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Ecole : Le Montcel</i></p>
---	---

**Le Conseil d'école N°3**  
s'est réuni le **lundi 7 juin 2021**  
à **18h00**  
à **l'Ecole du Montcel**

**Membres présents :** Mme MENACHEMOFF Lara (Directrice, enseignante CM1/CM2), Mme BOUCHARD Camille (enseignante CE1/CE2), Mme CHAPEAU Katia (enseignante PS/MS/GS), Mme VIOLLA Peggy (Adjointe au Maire), Mme ALTMAYER Emily (Parent d'élève), Mme EMAILLE Liane (Parent d'élève).

En distanciel : Mme LACROIX Annick (enseignante GS/CP), Mme DUFOUR Mélanie (Parent d'élève).

**Membres excusés :** M. RONCHAIL Laurent (IEN), M. HUYUN Antoine (Maire), M. DEBIEVRE Jean (enseignant CM1/CM2), Mme BERGER Isabelle (ATSEM), et Mme ANTHONI Marie-Laure (ATSEM), Mme VALLOT Cécile (Parent d'élève).

L'assemblée désigne Mme MENACHEMOFF comme secrétaire de séance Mme EMAILLE Liane.

**Compte-rendu :**

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

**PV du 2<sup>ème</sup> Conseil d'école :**  
Le PV est approuvé.

**Avancée des travaux :**  
Les travaux ont bien avancé et seront terminés pendant les grandes vacances scolaires.  
Une commission de sécurité viendra contrôler la mise en sécurité du bâtiment.

**Plan Numérique :**  
Le plan numérique lancé par le gouvernement vise à équiper les écoles qui le souhaitent de matériels plus modernes pour permettre aux enseignants de travailler avec de nouveaux supports et s'adapter à l'évolution numérique de la pédagogie. Cet équipement est subventionné à 50% par l'état et 50% par la mairie.  
Toutes les classes de l'école du Montcel seront donc équipées de nouveaux vidéo-projecteurs et tableaux blancs.

**Prévision des effectifs :**

Pour la rentrée 2021/2022 l'école du Montcel comptera 95 élèves répartis ainsi :  
25 élèves pour la classe de PS-MS-GS  
23 élèves pour la classe GS-CP  
26 élèves pour la classe CE1-CE2  
21 élèves pour la classe CM1-CM2

**Activités réalisées et à venir :**

Cette année l'école du Montcel a travaillé avec un intervenant de la FNE à différents niveaux et avec toutes les classes.  
Ainsi, la classe de PS-MS-GS et celle des GS-CP ont réalisé 3 sorties en forêt sur le thème de la nature, des arbres, des oiseaux, ... en lien avec le thème des amérindiens et de leur mode de vie.  
Les classes de CE1 CE2 et CM1 CM2 ont investi le jardin de l'école sur 2 demi-journées pour nettoyer et agrémenter celui-ci et travailler sur la biodiversité, les différentes associations de légumes/fleurs, ...

Grand Lac fournira également un nouveau composteur pour le jardin.

La classe de CE1 CE2 a également passé une journée au musée de GRUFFY sur le thème des abeilles.

Pour finir le programme mis en place avec la FNE, les classes de PS-MS-GS fera une journée complète en forêt et fêter ainsi la fin d'année dans ce cadre extérieur.

La classe de GS-CP effectuera également une dernière demi-journée en forêt.

Les classes de CE1 CE2 et CM1 CM2 feront également 2 demi-journées supplémentaires avec l'intervenant.

Le Programme Ecole et Cinéma abordé cette année avec les classes de CE1 CE2 et CM1 CM2 n'aura pas pu être réalisé en raison du contexte sanitaire mais ces classes iront pour une séance au cinéma au mois de Juin.

Les classes de PS-MS-GS et GS-CP effectueront leur semaine équestre du 14 au 18 Juin.

**Arrosage Jardin :**

Le jardin de l'école est donc bien garni et pour que les efforts des élèves ne soient pas perdus, un roulement de bénévoles sera mis en place pendant les vacances d'été pour arroser le jardin 2 jours par semaine dans le respect des légumes, fleurs et autres plantes semées par les enfants.  
Les légumes seront récoltés au mois de septembre/octobre dans le but de fabriquer des soupes dans les classes avec et pour les enfants afin de leur faire découvrir de nouvelles saveurs et le plaisir de l'aboutissement.

**Questions :**

1/ Une question nous a été posée pour le port du masque lors des séances de sport en extérieur.  
Le protocole sanitaire scolaire est différent du protocole sanitaire des clubs de sport.  
Le port du masque est donc obligatoire lors des séances de sport même en extérieur car ces séances sont dans le cadre du temps scolaire.

2/ Une seconde concernant la mise en place du quotient familial.  
L'étude de la pertinence pour la mise en place de celui-ci est en cours, sa validation se fera si elle est favorable pour la majorité des familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance,  
*Liane EMAILLE*

Présidente du Conseil d'école,  
*Lara MENACHEMOFF*